

## Dites-moi, Docteur ...

Faites part de vos questions d'ordre médical à la rédaction de La Clef (voir permanence en fin de revue) **en mentionnant «Dites-moi, Docteur».**

La parution dans La Clef sera anonyme, mais nous pourrions avoir besoin de vous contacter ... Indiquez donc vos coordonnées !

Nous ne pouvons vous garantir que toutes les questions feront l'objet d'une réponse dans la revue.

*Mes amis ne comprennent pas pourquoi je ne me fais pas traiter par homéopathie, ils affirment que des guérisons ont été réelles par de tels traitements. Devant leur insistance (j'ai vraiment l'impression de ne pas vouloir guérir à leurs yeux!), je me pose des questions ! Qu'en pensez-vous ?*

La SEP est une maladie chronique pour laquelle la médecine dispose de traitements dont l'efficacité, bien que démontrée scientifiquement, reste modérée. Ces traitements ne guérissent pas et n'empêchent pas la maladie d'évoluer. Ils ne permettent « que » de réduire le nombre de poussées et de ralentir l'évolution de la maladie. Dans ce contexte, la question de l'homéopathie et, plus généralement, des médecines parallèles se pose fréquemment. En outre, la pression sociale et médiatique peut être grande en faveur de l'homéopathie et un sentiment de « peut-être passer à côté de quelque chose » ou « de ne pas tout faire pour guérir » peut aisément survenir, surtout quand la médecine reste incapable de guérir une maladie chronique comme la SEP.

Les bases de l'homéopathie ont été posées en 1796 par S. Hahnemann. Sans entrer dans le détail, l'homéopathie est basée sur deux principes : le principe de « similitude » qui veut qu'une substance capable de causer certains symptômes chez un sujet sain soit capable de guérir ces mêmes symptômes chez un sujet malade et le principe de « dynamisation » ou de « mémoire de l'eau » qui soutient que si l'on dilue le principe actif dans de l'eau, celle-ci s'en trouve modifiée et acquiert des propriétés thérapeutiques même si on ne retrouve plus dans la solution finale que des 24

sont largement démontrés par son utilisation très répandue et par les effets ressentis par les patients. Cependant, ni ces principes ni l'efficacité des traitements homéopathiques n'ont été démontrés de manière scientifiquement valable. Ceci ne veut pas dire que l'on ne trouve pas de nombreux récits d'expériences personnelles tendant à démontrer que ces traitements sont efficaces. Il est dès lors très important de garder à l'esprit qu'une expérience personnelle ne peut avoir valeur de preuve scientifique tant les critères d'évaluation sont subjectifs. Il est par ailleurs probable que certains patients atteints de SEP se soient sentis mieux suite à un traitement homéopathique mais il s'agit probablement d'un effet placebo dont il ne faut pas minimiser l'importance dans ce type de traitement comme dans d'autres.

En conclusion, à l'heure actuelle, il n'existe aucune preuve sérieuse d'efficacité d'un traitement homéopathique dans la SEP.

Dr Mathieu Vokaer

